



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

CAP MENUISIER ALUMINIUM-VERRE

i INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 37893

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 juillet 2028

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans. Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ **Autres dispositifs de la Formation**

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le titulaire de la spécialité "menuisier aluminium-verre" de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences dans le secteur du second-oeuvre dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation, de réhabilitation, de maintenance et de réparation. Il contribue également dans la mise en valeur esthétique des ouvrages dans le respect des exigences règlementaires (énergétiques, environnementales et sécuritaires) dans tout type d'entreprise.

1. Activités visées

Dans le cadre de ses activités, il pourra :

- Assurer la communication et la préparation d'une intervention
- Réaliser et mettre en œuvre un ouvrage courant
- Effectuer la maintenance des ouvrages et des équipements

2. Compétences attestées

Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Déterminer des quantités de matériaux
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Utiliser un échafaudage de pied fixe
- Réaliser des opérations de débit et d'usinage
- Réaliser des opérations de façonnage et de finition du vitrage
- Réaliser des opérations d'assemblage
- Mettre en place le vitrage ou éléments de remplissage
- Réaliser la dépose d'un ouvrage
- Réaliser la mise en œuvre d'un ouvrage
- Préparer la réception de l'ouvrage
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques

- Echanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Assurer la maintenance préventive (de premier niveau) des machines et des outils
- Assurer des opérations de dépannage ou de maintenance d'ouvrages



INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

SITES DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 21/03/2024



3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.